



acteurs, débats, événements

Non-salariés

La ministre de la Santé lance une mission sur l'adossement du RSI au régime général

Agnès Buzyn a annoncé, le 18 juillet, devant la commission des Affaires sociales de l'Assemblée, avoir confié une mission aux Inspections générales des affaires sociales (Igas) et des finances (IGF) pour permettre d'adosser le régime social des indépendants (RSI) au régime général de la sécurité sociale « dès le 1^{er} janvier 2018 ». « Je viens de nommer une mission IGAS-IGF, présidée par Dominique Giorgi, qui va travailler à cette réforme du RSI de façon à l'adosser très progressivement au système général » pour que cela « ne pénalise en aucun cas les travailleurs indépendants ni n'augmente d'ailleurs leurs cotisations ». « C'est une réforme qui prendra du temps car nous souhaitons éviter un deuxième accident industriel qui pénaliserait de nouveau les travailleurs indépendants ». *Source AFP*

L'IPS réclame un audit préalable à la suppression du RSI

« Si la plupart des observateurs voient dans la suppression [du RSI] une amélioration de la situation des indépendants », l'Institut de la protection sociale (IPS) estime, le 18 juillet, que « c'est tout le contraire qui risque de se produire ». « Le démantèlement précipité des caisses du RSI qu'envisage le gouvernement va produire un nouvel accident industriel dont les travailleurs non salariés (TNS) seront les premières victimes », affirme l'IPS. L'Institut estime qu'il est urgent « d'auditer la situation avant toute action irréversible ». Car, « l'enjeu est de prendre en compte les nouvelles formes d'entrepreneuriat et de réinventer un modèle simple de protection sociale intégrant ces évolutions ».